

# LA LETTRE DU MAIRE

OCTOBRE 2018



Jean-François Copé

“ J’ai décidé de dédier les prochains mois de l’action de l’équipe municipale à la proximité et à la lutte contre les incivilités. ”

## AGISSONS TOUJOURS PLUS POUR AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE

Chère Madame, Cher Monsieur,

Depuis que je suis Maire de Meaux, j’ai toujours considéré tous les sujets comme étant aussi importants les uns que les autres : les grands chantiers, tels que la rénovation des quartiers ou la réalisation du Colisée, nous impliquent au même titre que les difficultés du quotidien que vous rencontrez, qu’il s’agisse de la propreté de nos rues, de l’état de la voirie ou des incivilités.

La défense de votre qualité de vie et votre bien-être sont essentiels pour moi. Je souhaite que les irritants de tous les jours cessent de nous gâcher la vie. Cette situation est intolérable et ne peut plus durer.

**Ainsi, j’ai décidé de dédier les prochains mois de l’action de l’équipe municipale à la proximité.** Une proximité pour assurer une meilleure qualité de vie quotidienne pour tous, dans tous les quartiers, grâce à la mise en place d’un dispositif spécifiquement consacré à ces sujets.

**Pour cela, nous avons créé une toute nouvelle Brigade Urbaine de Proximité** dont la mission est de signaler les désordres sur l’espace public (dépôts sauvages, trous dans la chaussée, déjections canines et plus globalement problèmes de propreté), de s’adresser aux contrevenants pour rappeler les règles, et, **si cela s’avère nécessaire, de leur mettre des amendes.**

**Cette brigade sera épaulée par une équipe technique mobile pluridisciplinaire.** Elle traitera exclusivement les petits travaux et autres interventions qui peuvent et doivent être réalisés dans les plus brefs délais. Elle sera mobilisée, par exemple, pour réparer une dalle descellée, effacer un tag ou repeindre un banc abîmé.

Un numéro de téléphone unique (01 60 09 98 44) et une adresse e-mail ([proximite@meaux.fr](mailto:proximite@meaux.fr)) sont également mis en place afin que vous puissiez demander rapidement et directement une intervention de nos équipes.

**En outre, depuis quelques mois, mon équipe et moi-même avons constaté une recrudescence des actes d’incivilités.** Ces comportements intolérables me sont régulièrement rapportés lors de nos rencontres. Ces incivilités sont commises par une minorité qui rend la vie des Meldois impossible et nous ne pouvons plus le tolérer.

**J'ai ainsi décidé d'engager un plan de lutte contre les incivilités autour de quatre domaines prioritaires :**

- ▶ **la propreté** (lutte contre les dépôts sauvages, déjections canines, crachats, caddies abandonnés) ;
- ▶ **les nuisances sonores** (rassemblements sur les parkings, troubles de voisinage, nuisances liées aux véhicules et aux abords des commerces) ;
- ▶ **les comportements irrespectueux** (insultes et manque de respect envers les femmes notamment) ;
- ▶ **et la sécurité routière.**

**J'ai conscience que ce combat sera long et difficile.** Nous ne pouvons pas traiter les incivilités de la même manière que la délinquance. En effet, le cadre législatif n'est pas assez efficace et ne permet pas de lutter de la meilleure des manières contre les incivilités.

J'ai donc besoin de la mobilisation et de l'engagement citoyen de tous les Meldois pour nous signaler toutes nuisances afin que nous puissions apporter des solutions efficaces à ce problème.

La sécurité et la tranquillité sont les premiers de vos droits. Je ne transigerai pas sur ces sujets primordiaux car c'est le premier devoir d'un Maire que de tout mettre en œuvre pour améliorer la qualité de vie de ses concitoyens !

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'expression de mes sentiments fidèles et dévoués.

Bien fidèlement à vous  
Jean-François Copé